



Aurillac, lotissement Andrieux (mitoyen de la cité des Camisières), maisons jumelées n° 14 et 16 rue de la Cère, façades postérieures, Georges Breuil architecte.

IVR84_20211500041NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2022

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation